

## **E-pétition : "Pour que Paris protège des centaines d'adolescent.e.s exilé.e.s et réfugié.e.s".**

04/07/2017

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, je veux bien sûr d'abord saluer l'innovation démocratique majeure que constitue le débat organisé au sein de notre Assemblée.

En effet, c'est la première fois depuis le début de la mandature qu'a lieu l'introduction dans le règlement et l'introduction dans le règlement intérieur du Conseil de Paris de l'e-pétition, une pétition adressée à la Ville qui a réuni plus de 5.000 signatures de Parisiens, environ 6.500 à ce jour, pour demander qu'un débat soit organisé au Conseil de Paris.

Cette pétition initiée par le collectif "Paris d'Exil" intitulée "Pour que Paris protège des centaines d'adolescentes et adolescents exilés et réfugiés sans famille" demande des mesures supplémentaires de protection des mineurs isolés étrangers.

Elle a été examinée par la commission parisienne du débat public, présidée par Pauline VÉRON, qui a déclaré cette pétition recevable. J'ai donc décidé d'inscrire ce débat à l'ordre du jour dès ce conseil dans la mesure où ce sujet, à l'orée de l'été, est un sujet d'actualité.

C'est aussi une manière de faire vivre concrètement le renouveau démocratique que j'ai mis au cœur de mon mandat en écoutant les Parisiens et en agissant toujours davantage avec eux et non seulement pour eux.

L'accueil et la protection des mineurs étrangers isolés constitue, vous le savez, une priorité pour l'Exécutif parisien, et je veux ici remercier le travail exceptionnel fait par Dominique VERSINI, mon adjointe, mais fait aussi autour d'elle par l'administration et par l'ensemble des élus, des adjoints, des maires d'arrondissement, qui contribuent à améliorer sans cesse ce dispositif sur lequel d'ailleurs nous avons entrepris des améliorations fondamentales dès 2014, parce que nous avons un certain nombre d'indications sur les améliorations à apporter.

Paris est confrontée depuis 2014 à une augmentation sans précédent du nombre de migrants qui arrivent dans notre ville sans repère ni adresse. Je l'ai dit plusieurs fois, face à ces hommes, ces femmes, ces enfants en situation de détresse, souvent jetés sur les routes par les guerres, les persécutions, nous n'avons pas le droit de fermer les yeux.

Nous avons le devoir humanitaire et moral de leur offrir un accueil digne et parmi eux bien sûr, les mineurs isolés dont les parcours sont souvent particulièrement douloureux, forment un cas spécifique.

C'est pourquoi nous avons lancé et mis en œuvre dès 2015 un plan d'accueil et d'accompagnement dédié, qui a permis des avancées majeures, je le redis. Ce travail doit beaucoup à l'implication, la constance de Dominique VERSINI. Je pense en particulier au renforcement de leur accueil temporaire et pérenne par le département de Paris. Ce sont 1.400 mineurs isolés aujourd'hui pris en charge par notre ville et parce que les flux ont encore augmenté depuis la fin de l'année

2016, nous avons multiplié nos efforts avec l'ouverture de nouvelles places d'urgence, le renforcement des équipes sur le terrain, et le lancement de travaux réunissant l'ensemble des acteurs concernés, et portant sur l'évaluation de la minorité et de l'isolement.

Toutefois, je veux le dire devant vous avec force, après deux ans d'engagement déterminé pour faire avancer cette question à laquelle de nombreux départements refusent encore de répondre, notre collectivité appelle plus que jamais l'État à prendre aussi ses responsabilités. C'est ce que nous avons encore fait avec le président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Stéphane TROUSSEL, avec lequel nous avons cosigné une lettre adressée à l'État.

Je le dis clairement, l'échelon municipal aussi efficace soit-il ne peut relever seul ce défi humanitaire, en particulier en matière d'évaluation de la minorité et de prise en charge des jeunes évalués majeurs, parce qu'un des aspects du problème réside bien dans ces jeunes évalués majeurs.

Si notre collectivité continuera à souder autour de ces idéaux républicains, je veux remercier l'ensemble des groupes de la majorité comme de l'opposition, qui nous accompagnent sur ce chemin, et ces idéaux républicains nous engagent aussi à mettre en œuvre des solutions concrètes, mais l'État doit aujourd'hui prendre le relais.

Conformément à la tradition de terre d'accueil de la France, pays des droits de l'homme, l'État et la Ville doivent avoir ensemble le courage de tendre la main, de partager et de protéger ces mineurs. C'est ensemble que nous devons nous en donner les moyens, humains, financiers, organisationnels. C'est ainsi que nous pourrons articuler nos valeurs, les plus élevées bien sûr, intangibles, et nos solutions les plus concrètes, elles, tangibles.

Ce combat s'inscrit dans l'action quotidienne que nous menons plus largement pour accueillir et accompagner dans des conditions dignes les réfugiés dans une ville que nous voulons inclusive et bienveillante. C'est difficile, le chemin est effectivement extrêmement étroit. Les compétences liées de l'État, de la Ville, du Département, font que nous devons travailler ensemble et trouver ce chemin ensemble, qu'il n'est pas aisé à trouver, mais nous avons la volonté d'agir et au-delà de la volonté d'agir, nous le démontrons tous les jours, je me souviens en 2014 des alertes qui étaient celles du Défenseur des Droits vis-à-vis de la façon dont l'Aide Sociale à l'Enfance s'occupait de ces mineurs isolés étrangers.

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Nous avons répondu à toutes ces demandes qui étaient légitimes, fondées. Nous essayons d'inventer chaque jour les solutions nouvelles, face à une crise migratoire sans précédent, et dans laquelle les collectivités ne peuvent pas être laissées seules, surtout après une période où nous avons connu des baisses de budgets et de dotations très importantes de la part de l'État.

Voilà les quelques mots que je voulais dire en introduction à notre débat.